

Mobilité lémanique

Le dédoublement de la voie Genève-Lausanne avance

En commission, le Conseil des États souhaite poursuivre le développement d'une seconde voie ferroviaire dans l'arc lémanique. Le texte doit encore être validé en plénière.



La gare Cornavin bondée, lors de l'incident du trou de Tolochenaz

(ph. LAURENT GUIRAUD)

Aura-t-on bientôt deux voies de train dans l'arc lémanique? En commission ce mardi, le Conseil des États a validé à l'unanimité la motion «Redondance et fiabilité pour l'axe ferroviaire Lausanne-Genève», déposée par l'élus PLR Olivier Français. Elle demande au Conseil fédéral d'augmenter la redondance et la capacité de cet axe. Les élus de la Chambre haute doivent encore valider cette décision en plénière.

La création d'une seconde ligne de train entre les deux plus grandes villes romandes est attendue de longue date. Les perturbations récurrentes sur cet axe et certains incidents comme le fameux trou de Tolochenaz ont poussé de nombreux politiques à réclamer un itinéraire bis séparé de la ligne actuelle. Les cantons de Vaud et de Genève ainsi que plusieurs organisations patronales avaient aussi pris position en faveur de cet aménagement.

Un tunnel alternatif entre Morges et Perroy est déjà prévu par la Confédération. Mais selon plusieurs élus romands, cela ne suffit pas. La motion validée ce mardi souhaite donc élargir l'idée d'une deuxième voie à une plus grande partie de l'axe Genève-Lausanne. Un texte similaire est à l'étude au Conseil national.

Le Conseil fédéral avait préconisé de rejeter cet objet. En commission, les élus se sont prononcés à l'unanimité contre l'avis du gouvernement. Sauf retournement de situation, elle devrait donc être validée en plénière. Après quoi, Berne devra proposer des solutions pour améliorer la redondance.